

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2025-292

A R R E T E

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,
Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et L2212-2,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande de l'entreprise AXIONE Feuchy TSA 70011 DARDILLY 69134, afin de garantir le bon déroulement des travaux raccordement de la fibre 3078, route de Cassel (RD916) à Wormhout,

ARRETE :

ARTICLE 1 : La circulation sera restreinte à 30km/h et le stationnement sera interdit au droit des travaux 3078, route de Cassel, et ce, **à partir du 18 novembre 2025 pour 90 jours.**

ARTICLE 2 : une signalisation réglementaire sera mise en place par AXIONE et notamment la pose de feux tricolores lorsque la circulation se fera en sens unique alternée.

ARTICLE 3 : Ces restrictions seront effectives à compter de la mise en place de la signalisation réglementaire temporaire par AXIONE et prendront fin lors de son retrait.

ARTICLE 4 : La Brigade de Gendarmerie de WORMHOUT est chargée de l'exécution du présent arrêté.

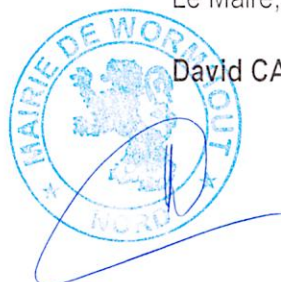
ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié puis transmis à :
L'entreprise AXIONE

Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de WORMHOUT,
Monsieur le Responsable Arrondissement Voirie Départementale à Dunkerque,
Monsieur le Lieutenant-Colonel, commandant le groupement de Gendarmerie de LILLE,
Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Nord,
Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Nord,
Monsieur le Directeur des Transports Départementaux,
Monsieur le Chef du Service Régional des Transports de la D.R.E.,
MM. les Présidents des Syndicats de Transports,
MM. les co-Directeurs du C.R.I.C.R de VILLENEUVE D'ASCQ,
Au réseau Arc-en-Ciel et Delgrange Voyages.

Fait à WORMHOUT, le 4 novembre 2025

Le Maire,

David CALCOEN



Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 04/11/2025
Le Maire
David CALCOEN

